

GREFFE

Hôtel de ville 369, avenue Principale Dégelis, Qc G5T 2G3 418 853-2332 admin@ville.degelis.qc.ca www.ville.degelis.qc.ca

Extrait du livre des délibérations du conseil de ville
Session Ordinaire du 7 octobre 2019
EXTRAIT : Proclamation – Municipalité alliée contre la violence conjugale
ATTENDU QUE la Charte des droits et liberté de la personne reconnaît que tout être humain a le droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
ATTENDU QUE lors des 12 jours d'actions pour l'élimination de la violence conjugale envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Richard Lemay et résolu unanimement de proclamer la ville de Dégelis « Municipalité alliée contre la violence conjugale ». ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Résolution n°191005-7254

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce V e jour de Octobre 2019